

Excellence Monsieur le Président de la République et Magistrat
Suprême ;
Excellence Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Excellence Honorable Président du Sénat,
Excellence Monsieur le Premier Vice Président de la République,
Monsieur le Président de la Cour Suprême,
Madame le Président de la Cour Constitutionnelle,
Monsieur le Procureur Général de la République,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Supérieur de la
Magistrature,
Mesdames et Messieurs les Membres de la Communauté judiciaire,
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et
consulaire,
Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et
financiers,
Messieurs les Bâtonniers,
Distingués Invités,
Mesdames, Messieurs,

La semaine journées portes ouvertes au Ministère de la Justice arrive quelques jours après la rentrée judiciaire. Ainsi, il s'agit d'un moment précieux pendant lequel la population burundaise, les nationaux comme les étrangers vivant sur le territoire burundais, aura l'occasion de faire connaissance de tout ce qui se fait dans tous les services du Ministère de la Justice ,ici à Bujumbura comme à l'intérieur du pays.

Certes, diverses et multiples réalisations sont en train d'être faites au Ministère de la Justice.

En effet, en vue de rapprocher les justiciables de la Justice, un grand nombre de tribunaux de résidence a été construit par le Gouvernement à tel enseigne qu'actuellement chaque commune a au moins un tribunal de résidence. Il s'agit d'un progrès remarquable, et d'autres encore seront construits ou réhabilités l'année prochaine. Faut-il signaler également que certains tribunaux de résidence disposent des moyens de déplacement.

Dans le même ordre d'idées, les Tribunaux de Grande Instance de Mwaro et de Bujumbura Rural ainsi que leurs parquets viennent d'entrer en possession de leurs propres locaux grâce aux fonds de l'Etat. En vue d'améliorer l'offre de justice, le Gouvernement s'est engagé à réhabiliter progressivement d'autres bâtiments qui sont en état de vétusté.

En outre, au début du mois de décembre de l'année en cours, les travaux de construction du bâtiment qui abritera la Cour Suprême et son parquet général dont la première pierre sera posée dans quelques instants vont démarrer.

Nous profitons de cette occasion pour remercier de tout notre cœur le Royaume de Belgique qui va financer cette activité d'une si grande envergure. Nos remerciements vont également à l'endroit des autres partenaires techniques et financiers pour leurs inlassables appuis à l'Etat du Burundi en général et au Ministère de la Justice en particulier.

Excellence Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Excellence Honorable Président du Sénat,
Excellence Monsieur le Premier Vice Président de la République,
Excellence Monsieur le Deuxième Vice Président de la République,
Excellence Monsieur l'Ombudsman,
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

A côté des services judiciaires, le Ministère de la Justice comporte en son sein des services personnalisés. Il s'agit du Centre de Formation Professionnel de la Justice qui a pour mission principale d'assurer une formation initiale et continue, du Service National de Législation qui est chargé de la légistique, du Centre d'Etudes et de Documentation Juridique chargé de la diffusion des textes de lois, de la Direction des Titres Fonciers chargé de l'établissement et de la conservation des titres fonciers, et de la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires ayant en charge la gestion des prisons.

Nous saisissons cette occasion pour encourager fermement le Ministère de la Justice pour les efforts, on ne plus louables, qu'il est en train de fournir dans ses fonctions régaliennes, le renforcement de la bonne gouvernance, la déontologie, le renforcement de la communication et l'orientation des justiciables à travers :

- La création de bureaux d'accueil dans toutes les institutions judiciaires ;
- La réduction des délais de procédure ;
- La transparence dans les services judiciaires ;
- L'accès facile des usagers de la justice à travers la création des sites Web et internet du Ministère ;
- L'encadrement des services judiciaires à travers les réunions de service ;
- La publication des codes et lois en versions française et Kirundi.

Parlant toujours des efforts louables de la Justice, le Gouvernement a pris conscience de l'état critique de la situation de la population carcérale et a opté de prendre de mesures de clémence dans le but de désengorger les prisons. Ainsi, des mesures de libération provisoire, des mesures de libération conditionnelle et celle de grâce présidentielle ont permis à un grand nombre de citoyens de retrouver leur liberté. Ce sont des forces vives qui sont appelées à participer à la consolidation de la paix.

Excellence Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Excellence Honorable Président du Sénat,
Excellence Monsieur le Premier Vice Président de la République,
Excellence Monsieur le Deuxième Vice Président de la République,
Excellence Monsieur l'Ombudsman,
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
Distingués invités,
Mesdames Messieurs,

Nous savons que beaucoup de défis restent encore à relever au Ministère de la Justice. Nous citerons entre autres :

- La problématique d'équipements des cours et tribunaux ;
- La problématique de l'exécution des jugements et arrêts ;
- La problématique de la maîtrise de la surpopulation carcérale ;
- La corruption ;
- La vétusté et l'exiguïté des locaux abritant les juridictions ;
- L'effectif minime du personnel des Tribunaux de Résidence ;
- Le salaire qui ne répond plus au coût de la vie actuelle ;
- Certains textes de lois surannés et lacunaires.

Nous vous assurons que tous ces défis ainsi que plusieurs d'autres qui n'ont pas été cités sus vont trouver solutions dans les assises sur les Etats Généraux de la justice prévues du 10 au 12 décembre de l'année en cours dans l'enceinte du Grand Séminaire Jean Paul II de Gitega.

C'est sur ces mots d'assurance que nous nous joignons au Ministre de la Justice pour inviter toute la population burundaise à mettre à profit cette semaine journées portes ouvertes au Ministère de la justice pour être éclairée sur son fonctionnement.

Vive la Justice au Burundi

Nous vous disons merci.

